

Communiqué de presse

2 octobre 2017 - N° 27

Thibault Damour, membre du Conseil scientifique de la Fondation SCOR pour la Science, est lauréat de la médaille d'or 2017 du CNRS

La Fondation SCOR pour la Science se félicite qu'un des membres éminents de son Conseil scientifique, le physicien Thibault Damour, ait reçu, le 27 septembre 2017, la médaille d'or 2017 du CNRS, plus haute distinction scientifique française.

Théoricien de renommée mondiale pour ses travaux novateurs sur les trous noirs, les pulsars, les ondes gravitationnelles et la cosmologie quantique, Thibault Damour a contribué à la détection indirecte d'ondes gravitationnelles dans les années 1980, et, plus récemment, à leur détection directe. Beaucoup de ses travaux ont permis de relier, de façon nouvelle, la théorie de la relativité générale à l'expérience ou à l'observation.

Né en 1951, Thibault Damour intègre l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm en 1970. Après l'obtention de sa thèse de doctorat de troisième cycle (Université de Paris VI) en 1974, il fait un séjour postdoctoral de deux ans à l'Université de Princeton (États-Unis). Il est chercheur au CNRS de 1977 à 1989, avant d'être recruté comme professeur permanent de physique théorique à l'Institut des Hautes Études Scientifiques (IHES) en 1989. Thibault Damour est membre du Conseil scientifique de la Fondation SCOR depuis 2012.

André Levy-Lang, Président de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, commente : « *La Fondation SCOR adresse ses plus sincères félicitations à Thibault Damour pour l'obtention de cette distinction, qui reconnaît son exceptionnelle contribution à la physique contemporaine et qui témoigne de l'extraordinaire vitalité de la recherche en la matière, en France et dans le monde.* »

Denis Kessler, Président-directeur général du groupe SCOR et membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, commente : « *J'adresse mes très chaleureuses félicitations à Thibault Damour pour l'obtention de cette distinction, qui vient récompenser son exceptionnelle contribution au dynamisme et au rayonnement de la recherche française. Ses travaux remarquables en physique théorique, qui ont notamment contribué de manière décisive à la compréhension des ondes gravitationnelles, nourrissent une recherche aux potentialités exceptionnelles.* »

*

* *

La Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, créée en 2011, s'inscrit dans l'engagement de long terme du Groupe en faveur de la recherche et de la diffusion de la connaissance sur les risques. Elle promeut et finance la recherche à travers des subventions, des prix et des conférences. Le Conseil scientifique de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, composé de scientifiques reconnus issus de différentes disciplines, est en charge d'orienter celle-ci dans les domaines d'intervention qu'elle pourrait sélectionner, sur les principaux projets soumis à décision et sur sa stratégie de long terme.

Communiqué de presse

2 octobre 2017 - N° 27

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

<http://www.scor.com/>

Twitter : [@SCOR_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2016 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».